

PLAN DE DEPLACEMENTS D'ETABLISSEMENT SCOLAIRE

COLLÈGE **FRANCOIS MITTERRAND**



© CD 66

Soutenu par



LeDépartement66.fr

Projet réalisé avec le soutien technique et financier de l'ADEME dans le cadre du programme CEE AVELO 3

Présidente du Département des Pyrénées-Orientales



*Hermeline Malherbe,
Présidente du
Département des
Pyrénées-Orientales*

Le Département agit chaque jour pour offrir aux collégiens un cadre de vie sûr, sain et propice à leur réussite. Les déplacements quotidiens vers le collège font pleinement partie de cet engagement.

La mise en place du Plan de Déplacement Établissement Scolaire (PDES) au sein du collège s'inscrit dans cette volonté d'améliorer la sécurité des élèves, de réduire l'impact environnemental des trajets et de favoriser des habitudes de déplacement plus durables et plus autonomes.

En repensant les modes de déplacement, ce plan contribue notamment à apaiser la circulation aux abords de l'établissement, à limiter les risques routiers et à encourager la pratique du vélo. Il permet également de sensibiliser les jeunes aux enjeux de la transition écologique dès le plus jeune âge, à travers des actions concrètes. En favorisant l'adoption de bonnes habitudes, il participe à la transformation nécessaire des mobilités, en offrant aux collégiens l'opportunité de constater que le vélo est un mode de déplacement quotidien simple, sécurisé et agréable.

Le Département salue l'implication de l'ensemble des acteurs mobilisés, équipes éducatives, élèves, familles et partenaires, dont l'engagement est essentiel à la réussite de cette démarche. Le PDES est avant tout un projet collectif au service du bien-être des collégiens.

En accompagnant les PDES, le Département réaffirme son ambition de construire un territoire plus durable, plus solidaire et plus attentif aux besoins des générations futures.

Hermeline Malherbe
Présidente du Département des
Pyrénées-Orientales

Les mots du principal

Le Collège de Toulouges s'engage pleinement dans une mobilité plus durable avec la mise en place de son Plan de déplacement des établissements scolaires dédié en particulier au Vélo. Ce projet ambitieux vise à encourager les déplacements à vélo en offrant aux élèves des conditions de circulation plus sûres et plus adaptées.

Au-delà de l'aspect environnemental, le vélo constitue un véritable outil éducatif : il développe l'autonomie, la confiance et favorise une meilleure santé.

Grâce à des infrastructures dédiées, des actions de sensibilisation et un travail en partenariat avec les acteurs locaux, nous souhaitons faire du vélo un mode de déplacement privilégié pour nos collégiens.

Ensemble, construisons une dynamique positive et responsable pour les générations d'aujourd'hui et de demain. En route vers un collège plus vert et plus engagé !

Jonathan Olieu

Principal du collège François
Mitterrand

Préambule

Le Département des Pyrénées-Orientales s'inscrit dans une dynamique en faveur de la mobilité douce à travers son Plan Vélo 2024-2030. La promotion de la culture cyclable et l'encouragement à la pratique du vélo figurent parmi les priorités de ce plan. Dans cette optique, le Département souhaite accompagner la mise en place d'un Plan de Déplacements d'Établissement Scolaire (PDES) au sein des collèges volontaires du territoire en partenariat avec les communes, EPCI, usagers.

L'objectif de ce PDES est de favoriser l'usage du vélo pour les trajets domicile-collège, en réponse à des enjeux de santé publique, de transition écologique et d'autonomie des collégiens. Il s'agit, dans un premier temps, de réaliser un diagnostic des mobilités autour de l'établissement afin d'identifier les freins et les leviers à la pratique cyclable. Ce diagnostic servira de base à l'élaboration d'un plan d'actions structuré et planifié dans le temps.

Cette démarche bénéficie du soutien technique et financier de l'Ademe.

Le collège François Mitterrand fait partie des établissements accompagnés dans cette démarche. Situé en zone périurbaine à Perpignan, il bénéficie d'un réseau cyclable bien développé au sein de la commune, ainsi que d'une part modale vélo déjà significative.

Par ailleurs, nous remercions chaleureusement l'équipe pédagogique du collège, les élèves volontaires ainsi que l'ensemble du groupe de travail pour leur participation et leur engagement, qui ont permis l'élaboration de ce document.

SOMMAIRE

MÉTHODOLOGIE

1

0- Préambule .p5

1- Méthodologie PDES .p9

DIAGNOSTIC

2

2- Contexte .p14

3- Carte isochrones .p15

4- Enquêtes mobilité .p17

5- Sortie terrain .p22

ACTIONS

3

6- Infrastructures .p25

7- Collège .p29

8- Animation .p32

PROGRAMMATION DES ACTIONS

4

9- Programmation des actions .p41



1

MÉTHODOLOGIE

1 MÉTHODOLOGIE DU PDES

● Un PDES pour les collèges

Le Plan de Déplacement d'Établissement Scolaire (PDES) s'inscrit dans une démarche d'**écomobilité scolaire**, dont l'objectif est de repenser les trajets entre le domicile et l'établissement autrement qu'en voiture. Lorsqu'elle **s'intègre dans une réflexion globale au sein d'un établissement, cette approche prend la forme d'un PDES**. Celui-ci vise à favoriser les modes de transport doux tels que la marche, la trottinette, le vélo ou encore le bus.

Cependant, l'écomobilité scolaire reste peu développée en France, notamment en raison du croisement de nombreuses compétences au sein des établissements, ce qui rend difficile l'attribution claire de cette responsabilité. C'est pourquoi le Département des Pyrénées-Orientales a choisi d'accompagner ses collèges dans cette démarche, puisqu'il en a la compétence. Il met particulièrement **l'accent sur l'usage du vélo**, en lien avec son Plan Vélo, même si cela n'exclut pas le développement d'autres modes de déplacement au sein des établissements.

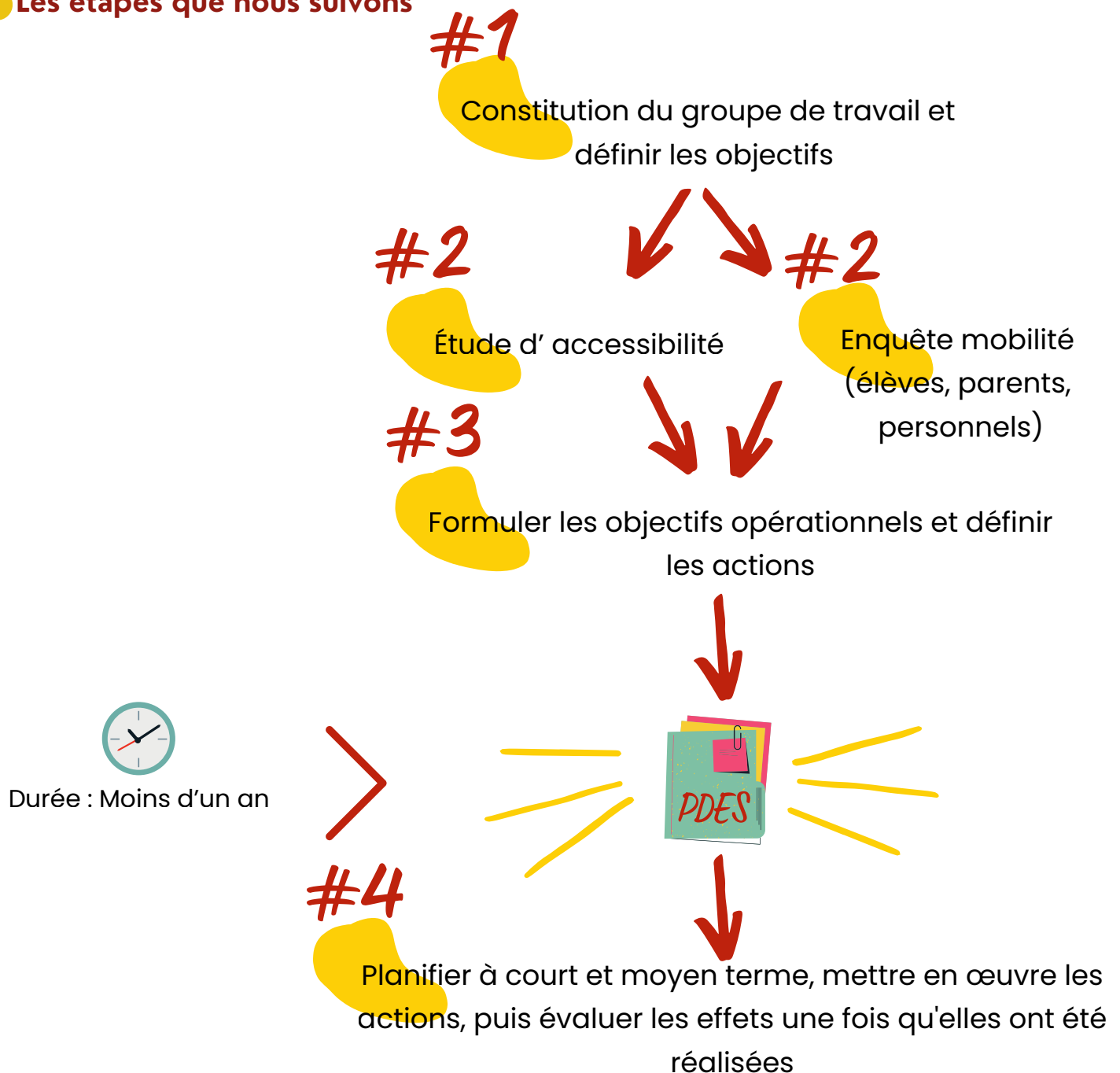
Travailler sur ces questions avec un public adolescent présente un réel intérêt : ce sont les adultes de demain, et les bonnes habitudes acquises dès le plus jeune âge ont tendance à se maintenir à l'âge adulte.

● Notre démarche

Après avoir étudié les PDES déjà mis en place dans d'autres territoires, ainsi que les retours d'expérience de collectivités engagées dans cette démarche (comme le Département de la Gironde ou de l'Hérault), nous avons choisi d'adopter la méthodologie recommandée par l'ADEME. Dans ce cadre, nous avons élaboré un **kit "clé en main"** destiné aux collèges volontaires de notre territoire.

À ce jour, huit collèges ont souhaité bénéficier de notre accompagnement. À terme, notre objectif est d'étendre cette démarche à l'ensemble des 31 collèges du département.

● Les étapes que nous suivons



● Approche participative

Ce travail repose sur une démarche collaborative. Dans chaque collège, un **groupe de travail** est constitué, rassemblant des enseignants, des parents d'élèves, des éco-délégués volontaires, et parfois des élus locaux avec lesquels nous collaborons. Ce groupe peut également s'appuyer sur le CODUV (Comité des Usagers du Vélo), présent sur notre territoire.

Par ailleurs, les résultats intermédiaires ainsi que les sollicitations d'avis sont partagés avec nos partenaires (autres collectivités, Rectorat) afin de renforcer la qualité et la solidité du document final.

● Les réunions nécessaires à l'élaboration du PDES

Réunion de présentation: 01/04/2025 : Jean ROQUE (Vice président -CD66) ; Jonathan OLIEU (Principal) ; Anselme FONTA (Secrétaire général du Collège) ; Journaliste (Indépendant) ; Philippe ASSENS (Coordinateur du Plan Vélo Départemental – CD66) Victor VANTAU (Animateur du Plan Vélo Départemental – CD66)

Réunion PMMCU: 06/05/2025 : Clara FRANCOIS (Ademe) ; Delphine LOPES (Ademe) ; Muriel LLUGANY (Responsable de la mission Véloroutes Infrastructures de Mobilité et Environnement) ; Alain BLANC (Directeur Adjoint PMM) ; Séverine COLLOMB (Directrice des Mobilités) ; Philippe ASSENS (Coordinateur du Plan Vélo Départemental – CD66) Victor VANTAU (Animateur du Plan Vélo Départemental – CD66)

Réunion 1^{er} GT: 15/05/2025 : Anselme FONTA (Secrétaire général du Collège) ; Alexis ROMET (Parent élève) ; Laetitia DE HAZE (Parent élève) ; Béatrice VERGER (Enseignante) ; Emma BIDEGARAY (CPE) ; Philippe ASSENS (Coordinateur du Plan Vélo Départemental – CD66) Victor VANTAU (Animateur du Plan Vélo Départemental – CD66) + 20 élèves écodélégués

Réunion avec la commune (Toulouges): 10/06/2025 : Eric BOSQUE (Adjoint aux sports) ; Fabrice CHORDING (Délégué au service technique) ; Florence MAS-SOLER (En charge de l'agenda 21) ; Philippe ASSENS (Coordinateur du Plan Vélo Départemental – CD66) Victor VANTAU (Animateur du Plan Vélo Départemental – CD66)

Réunion avec la commune (Canohès): 10/07/2025 : Corinne GUINGO (DGS) ; Patrick BEZIAN (Responsable du service police municipale) ; Philippe ASSENS (Coordinateur du Plan Vélo Départemental – CD66) Victor VANTAU (Animateur du Plan Vélo Départemental – CD66)

Sortie terrain à vélo: 01/07/2025 : Anselme FONTA (Secrétaire général du Collège) ; Francis SUCANAT (Enseignant); Severine BONTNAND (Enseignante); Laetitia DE HAZE (Parent élève); Philippe ASSENS (Coordinateur du Plan Vélo Départemental – CD66) Victor VANTAU (Animateur du Plan Vélo Départemental – CD66) + 10 élèves écodélégués

Validation des actions en interne (COTECH): 09/10/2025 : Maxime FERNANDEZ (Directeur DEJS) ; Anne-Laure ROQUE-BEDRINES (Directrice Adjointe DIL) ; Carole PEYRE (Directrice Adjointe DEJS) ; Arnaud FALOU (Responsable STDD) ; Muriel LLUGANY (Chargée de mission véloroutes, infrastructures de Mobilité et Environnement) ; Noémie OLIVE (Chargée de mission APN) ; Benjamin CRISTINI (Chargé de mission EDD) ; Céline FLORIMOND (Chargée de mission tourisme loisirs) ; Philippe ASSENS (Coordinateur du Plan Vélo Départemental) Victor VANTAU (Animateur du Plan Vélo Départemental)

Présentation diagnostic + validation des actions au collège: 17/11/2025 : Anselme FONTA (Secrétaire général du Collège) ; Alexis ROMET (Parent élève) ; Laetitia DE HAZE (Parent élève) ; Béatrice VERGER (Enseignante) ; Emma BIDEGARAY (CPE) ; Severine BONTNAND (Enseignante) ; Philippe ASSENS (Coordinateur du Plan Vélo Départemental – CD66) Victor VANTAU (Animateur du Plan Vélo Départemental – CD66) + 4 élèves écodélégués

● Faire vivre le PDES après l'élaboration du document

Le PDES relève de la responsabilité du chef d'établissement. C'est donc au collège de le piloter et de s'y référer s'il souhaite que les actions qui y sont inscrites soient effectivement mises en œuvre. Le chef d'établissement peut s'appuyer sur les services du Département, mais il demeure le principal responsable de l'exécution du PDES.

Nous recommandons ainsi que le collège organise au moins une fois par an une réunion réunissant le groupe de travail incluant le Département, les Communes concernées, l'intercommunalité et la Région, afin de faire le point sur l'avancement du PDES ainsi que sur les projets et réalisations à venir.



Réunion annuelle

Groupe de travail du collège

- Communauté éducative
- CD 66
- Communes
- EPCI
- Région



**Bilan de l'avancement
des PDES et feuille de
route à venir**

Le PDES n'est donc pas un document figé : il doit évoluer avec le temps. Il convient d'actualiser régulièrement son diagnostic, et d'y ajouter de nouvelles actions ou d'adapter celles existantes en fonction du contexte renouvelé de l'établissement.

Il est également possible, et même recommandé, d'intégrer d'autres modes de déplacements au PDES. Si nous nous sommes concentrés sur le vélo, la marche ou encore le bus peuvent tout à fait être pris en compte.

2

DIAGNOSTIC

2 CONTEXTE

FRANÇOIS MITTERRAND



Photo du collège



837 élèves



Toulouges



Toulouges, Canohès,
Perpignan

● Equipements

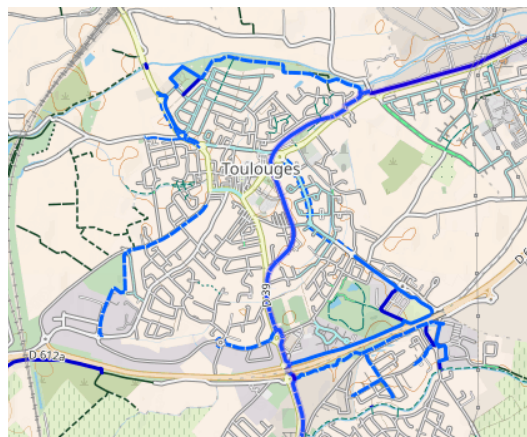


Photos du parc à vélos : à gauche, l'espace dédié aux vélos ; à droite, la zone utilisée pour les trottinettes.

Le collège François Mitterrand dispose du plus grand parc à vélos du département, avec près de **400 emplacements**. Bien qu'il ne soit pas couvert, le parc est placé sous vidéoprotection. Ces emplacements **sont occupés presque en permanence**, témoignant d'un usage massif du vélo parmi les élèves. L'entrée de l'établissement a d'ailleurs été déplacée à l'arrière du collège, à proximité directe de ce parking à vélos, pour en faciliter l'accès. Par ailleurs, on observe une augmentation progressive du nombre de trottinettes électriques, dont la présence devient de plus en plus visible d'année en année.

Chaque élève demi-pensionnaire dispose d'un casier au sein du collège.

● Situation



Les traits bleus représentent des aménagements cyclables

La commune de Toulouges est située en zone **périurbaine** de Perpignan au sein de la communauté urbaine Perpignan Méditerranée, dans un contexte où une large part de la population active travaille en dehors de la commune. Malgré cette dynamique de déplacements pendulaires, Toulouges bénéficie d'un **réseau cyclable relativement bien développé**. Le collège, implanté à l'extrémité sud-est de la commune, est accessible via plusieurs aménagements cyclables. Cette configuration favorise l'usage du vélo chez les élèves : **près de 40 % d'entre eux se rendent au collège à vélo** une proportion particulièrement élevée et peu courante.

3 CARTE ISOCHRONES

● Méthode utilisée

La carte des isochrones a été réalisée à l'aide du logiciel SIG QGIS, en utilisant l'extension ORS Tools (OpenRouteService). Cette extension nous a permis de générer des isochrones vélo de 5, 10 et 15 minutes autour du collège concerné. À cette base, nous avons ajouté les aménagements cyclables existants, à partir d'une couche du Département.

Nous avons ensuite intégré les adresses des collégiens, fournies par l'établissement sous forme de données anonymisées. Ce fichier peut contenir jusqu'à deux adresses par élève, notamment en cas de garde alternée. Le fichier initial ne comportant pas de points géographiques (GPX), nécessaire pour l'intégrer sur QGIS. Pour les récupérer, nous avons croisé ce document avec la base de données adresses du Département, disponible sur Data.gouv, laquelle comprend les coordonnées GPX pour chaque adresse. Avant le croisement, nous avons veillé à l'uniformité de la nomenclature (usage des majuscules, formats de type "AV" ou "Avenue", etc.).

Le croisement des données a été réalisé à l'aide du logiciel R, ce qui nous a permis d'obtenir un fichier géolocalisé des adresses des collégiens. Ce fichier a ensuite été importé dans QGIS et superposé à la carte contenant les isochrones.

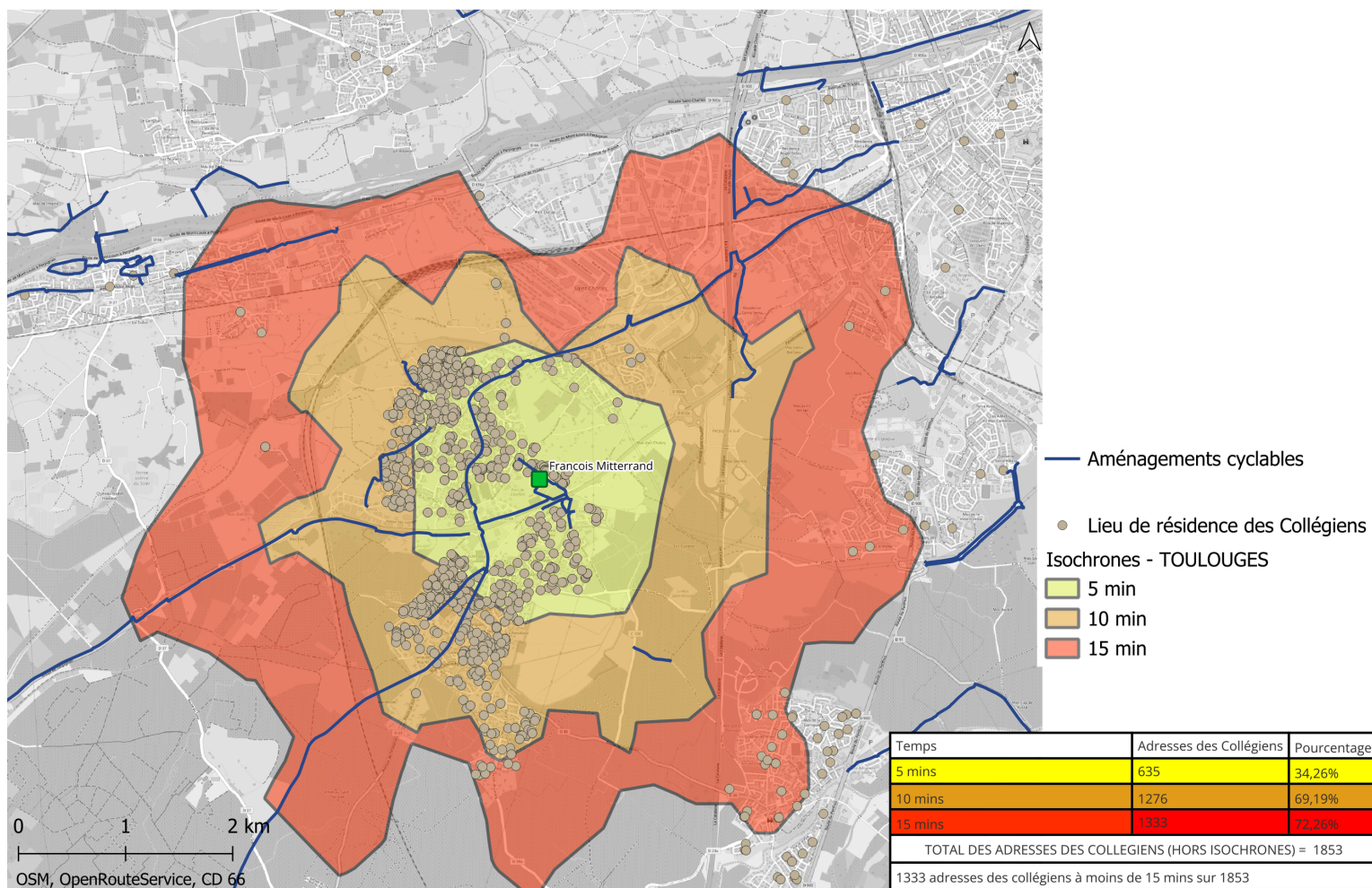
Enfin, grâce à une fonctionnalité de QGIS, nous avons pu compter automatiquement le nombre d'adresses présentes dans chaque zone isochrone. Ces données nous ont permis de calculer les pourcentages figurant dans le tableau d'analyse.

● Outil de communication

La carte constitue également un excellent outil de communication, car elle est visuellement parlante et facile à comprendre. Elle peut aussi être utilisée comme support pédagogique auprès de différents publics.

● Cartes

Carte isochrones du collège "François Mitterrand" avec l'emplacement de ses élèves



● Résultats

Cette cartographie illustre, en fonction de la localisation du collège, les distances pouvant être parcourues à vélo en 5 minutes (zone jaune), 10 minutes (zone orange) et 15 minutes (zone rouge). Elle est enrichie par la localisation des adresses des élèves, leur nombre peut être supérieur au total d'élèves inscrits, certains ayant deux domiciles en cas de parents séparés.

Grâce à cette représentation, il est possible d'évaluer le **potentiel de l'établissement** pour favoriser les déplacements à vélo : ainsi, **72,26 % des élèves résident à moins de 15 minutes à vélo du collège.**

La carte permet également d'identifier les quartiers où résident majoritairement les élèves. Associée au tracé des aménagements cyclables (en bleu), elle met en évidence les connexions existantes ainsi que les axes à améliorer pour favoriser l'accès à vélo.

4 ENQUÊTES MOBILITÉ

● Méthode utilisée

Les enquêtes ont été réalisées auprès des élèves, des parents d'élèves et du personnel de l'établissement. Pour chaque groupe, **un questionnaire spécifique** a été élaboré, puis présenté au collège en amont, qui nous a fait des retours afin de l'adapter selon leurs préférences. Ces questionnaires ont été conçus pour être complétés en 5 à 10 minutes, afin de maximiser le taux de réponse.

Ces questionnaires sont composés de 4 parties :

- 1- Identité
- 2- Déplacements
- 3 - Capacité et Équipements
- 4- Prospective

● Diffusion

Les questionnaires ont été diffusés via l'ENT de l'établissement, accompagnés d'un mail adressé aux parents pour leur indiquer l'importance de répondre. Certaines classes ont également été accompagnées pendant le temps périscolaire afin de compléter le questionnaire. Pour garantir une efficacité optimale, la période de réponse a été fixée à deux semaines, avec une relance prévue.

Le questionnaire était proposé au format numérique, accessible aussi bien sur ordinateur que sur téléphone, ce qui en facilitait l'accès.



The image shows a smartphone screen with a digital questionnaire. The first question is '* Dans quel collège es-tu ?' with a green icon and the instruction 'Veillez sélectionner une réponse'. Below it is a dropdown menu labeled 'Veillez choisir ...'. The second question is '* Quel âge as-tu ?' with a green icon and the instruction 'Veillez sélectionner une réponse'. Below it are radio button options: '11 ans ou moins', '12 ans', '13 ans', '14 ans', '15 ans', and '16 ans et plus'.

● Résultats

À Toulouges, le taux de réponse au questionnaire a été très satisfaisant, démontrant l'intérêt qui lui est porté.

	Partielles	Complètes	TOTAL
Collégiens	53	161	214
Parents	106	171	277
Personnels	11	22	33



Les résultats complets des enquêtes sont consultables en annexe

Pour le PDES, nous avons choisi de présenter les **synthèses des résultats** sous la forme de "personas" : des personnages fictifs incarnant une synthèse des réponses recueillies. Chaque persona est accompagné d'un texte rédigé à la première personne, décrivant sa vision et son ressenti sur le sujet.

Par ailleurs, un tableau SWOT est proposé pour offrir une analyse rapide de chaque groupe interrogé.

SYNTHÈSE DES RÉSULTATS-COLLÉGIENS



Lou, 12 ans

Je suis en 5e, j'habite à Toulouges et tous les jours, je vais au collège avec mon vélo. Le trajet prend environ 5 à 10 minutes. Quand il pleut, ce sont mes parents qui m'emmènent en voiture, parce que ça les arrange, c'est sur la route pour aller à leur travail. J'aimerais qu'il y ait plus de pistes cyclables, et qu'elles soient plus grandes, pour que je puisse aller au collège à vélo plus facilement.



+ FORCE

Forte utilisation de modes actifs (marche, vélo) chez certains élèves.

Proximité du domicile pour une majorité d'élèves.

Bon niveau de satisfaction des mobilités.

— FAIBLESSE

Forte dépendance à la voiture des parents pour certains trajets.

Faible accessibilité des transports en commun (Bus).

✓ OPPORTUNITÉ

Agrandissement et amélioration pistes cyclables.

Création d'aménagements cyclables.

Amélioration de l'efficacité des transports collectifs.

✗ MENACE

Conditions climatiques défavorables poussent les collégiens à prendre la voiture.

Circulation dense (conflit d'usages) sur les aménagements cyclables aux abords du collège.

SYNTHÈSE DES RÉSULTATS - PARENTS ÉLÈVES



Justine et
Pierre

Nous avons un autre enfant en école primaire. Notre collégien se rend au collège à vélo en moins de 15 minutes, mais nous préférons l'accompagner en voiture, car cela correspond à notre trajet domicile-travail. Nous serions plus rassurés si des aménagements cyclables plus sécurisés et mieux adaptés étaient mis en place. Le vélo représenterait une vraie alternative à la voiture pour nous, et nous serions ouverts à ce qu'il soit accompagné par un adulte référent pour effectuer ce trajet à vélo.



+ FORCE

Engagement de certains parents pour des solutions partagées.

Bonne connaissance des trajets domicile-collège.

Bon niveau de satisfaction des mobilités.

— FAIBLESSE

Dépendance à la voiture des parents pour certains trajets.

Manque de temps ou d'organisation pour accompagner les enfants autrement que par la voiture.

✓ OPPORTUNITÉ

Rénovation et entretien des pistes cyclables.

Création d'aménagements cyclables.

Mise en place de solutions collectives (pédibus, vélobus).

✗ MENACE

Le poids du cartable

Les abords du collège présentent des risques liés à la circulation.

SYNTHÈSE DES RÉSULTATS - PERSONNELS



Je suis enseignante et j'habite à Toulouges. Je préfère utiliser ma voiture pour aller au collège, c'est bien plus pratique pour moi. Je n'ai pas d'abonnement aux transports en commun. Honnêtement, je suis assez partagée à l'idée de changer de mode de transport pour me rendre au travail. Je prends toujours la voiture seule, et le covoiturage ne m'attire pas vraiment. Cependant, l'aménagement et la création de pistes cyclables pourraient me faire changer d'avis.



+ FORCE

Résident à proximité du collège.

Flexibilité possible sur les horaires selon l'emploi du temps.

— FAIBLESSE

Forte dépendance à la voiture pour certains trajets (autosolisme).

Ne possèdent pas d'abonnement aux transports en commun

✓ OPPORTUNITÉ

Amélioration des pistes cyclables.

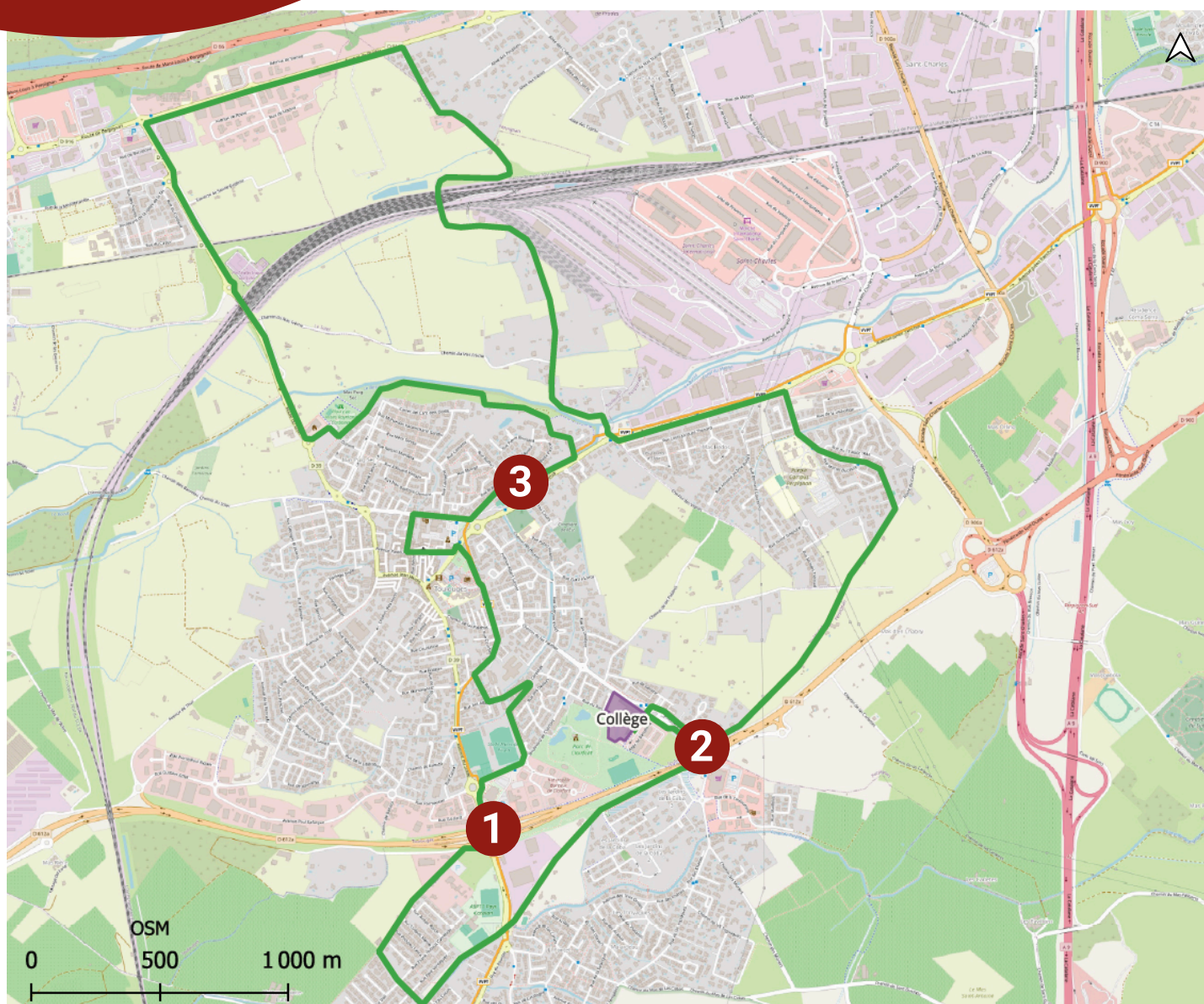
Création d'aménagements cyclables.

✗ MENACE

Réservés concernant un changement de mode de déplacement.

5 SORTIE TERRAIN

● Cartographie participative



- 1** Rond point D39
- 2** Pont Av Mas Gaffard
- 3** Obstacles sur les aménagements existants

— Parcours reconnaissance à vélo

La sortie terrain à vélo, effectuée avec des élèves et du personnel de l'établissement, nous a permis d'emprunter les itinéraires réellement utilisés par les élèves pour se rendre au collège. Cette mise en situation concrète nous a aidé à mieux appréhender les conditions réelles de circulation et les obstacles rencontrés au quotidien.

L'objectif de cette démarche est d'identifier les points de friction présents sur les trajets. Ces points, parfois mineurs en apparence, peuvent néanmoins suffire à décourager les élèves d'utiliser le vélo ou à inciter les parents à refuser ce mode de déplacement pour leurs enfants.

Dans le cas du collège **François Mitterrand**, **trois points problématiques ont été repérés**. Des propositions d'aménagement pour y remédier seront détaillées dans la seconde partie : Actions.

3

ACTIONS

● Méthodologie utilisée

Les actions sont le cœur du PDES, à la suite des enjeux que nous avons dégagé dans le diagnostic nous proposons un certain nombre d'actions **classée en 4 catégories** :

- **Actions infrastructure** → Investissement sur les routes et les aménagements: fait suite à la sortie terrain et la carte isochrones
- **Actions Collège** → Investissement au sein du collège: répond aux enquêtes mobilité et la carte isochrones
- **Actions Animation** → Sensibilisation et promotion de la pratique: répond aux enquêtes et spécificités de l'établissement
- **Actions Transports collectifs** → Offre de transports collectifs disponible et aménagements associés : répond aux enquêtes sur la mobilité

L'ensemble des actions a fait l'objet d'une démarche de consultation auprès des services du Département dédiés, des collectivités concernées et des groupes de travail, parents-d'élèves, permettant ainsi de renforcer de s'assurer que la réflexion a été menée avec soin.

Les acteurs concernés par les différentes actions et leur mise en œuvre sont précisés au début de chaque fiche. Certains sont mentionnés en utilisant des acronymes, comme :

CD 66: Conseil Départemental des Pyrénées Orientales

PMCU: Perpignan Métropole Communauté Urbaine

SEGPA: Section d'enseignement général et professionnel adapté

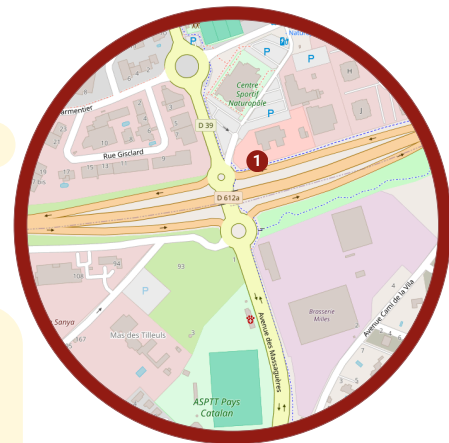
USEP: Union sportive de l'enseignement du premier degré

UNSS: Union nationale du sport scolaire

FUB: Fédération française des Usagers de la Bicyclette

Quel(s) acteur(s) concerné(s)

- CD 66
- Commune de Toulouges
- PMCU



La piste cyclable située sur l'avenue du Stade, au niveau de la sortie de la voie rapide (D612A) en direction de Toulouges, a été signalée comme dangereuse par les élèves. À cet endroit, les voitures arrivent à vive allure, et la visibilité est réduite sur la gauche, ce qui accentue le risque pour les cyclistes.



SOLUTIONS ENVISAGÉES

La traversée doit être **sécurisée et apaisée**. En effet, le giratoire ainsi que la voie de décélération relèvent du Département, mais étant situés hors des limites communales, il est difficile d'y imposer une limitation de vitesse plus basse. Il est donc essentiel de mieux signaler la présence d'un passage cyclable afin d'inciter les automobilistes à ralentir.

L'application d'une couleur ocre sur la chaussée au niveau du passage de la piste cyclable renforcerait sa visibilité auprès des automobilistes et contribuerait ainsi à les inciter à ralentir.

Il est également possible de positionner le panneau 'cédez le passage' en amont de la traversée cyclable afin de contraindre les usagers à ralentir ou à s'arrêter.



Un panneau signalant la présence potentielle de cyclistes est actuellement installé en amont. Toutefois, d'après les retours des collégiens, cette signalisation ne suffit pas à inciter les automobilistes à ralentir. Il serait donc pertinent de la renforcer, par exemple en la remplaçant par un dispositif similaire mais équipé de feux clignotants de part et d'autre de la chaussée.

2 PONT AV MAS GAFFARD

Quel(s) acteur(s) concerné(s)

- Commune de Canohès
- PMCU

Les collégiens domiciliés à Canohès empruntent l'avenue du Mas Gaffard, qui présente un point sensible au niveau du pont franchissant le canal de Perpignan. À cet endroit, la chaussée se rétrécit fortement, ne permettant pas le croisement de deux véhicules qu'au prix d'une grande vigilance, tandis que le trottoir y est particulièrement étroit. Cette configuration contraignante réduit considérablement les marges de manœuvre pour tout aménagement visant à sécuriser la traversée.



Cette voie, située sur la commune de Canohès, ne peut pas accueillir d'aménagements lourds. Il est donc nécessaire de **sécuriser cette traversée à l'aide d'aménagements légers**, permettant de garantir la sécurité et le confort des cyclistes. Une fois ce passage délicat franchi, les collégiens pourront rejoindre la piste cyclable existante après le pont pour se rendre au collège.

Une première solution consisterait à instaurer une circulation alternée. Cette mesure d'apaisement contraint les automobilistes à ralentir et empêche le croisement simultané de deux véhicules sur le pont. Elle permet ainsi aux cyclistes de traverser sans risque de se faire dépasser, améliorant leur sécurité.



© cyclotourisme-mag

Aménagement d'une double écluse avec passage cycliste sur les côtés

Une fois le pont franchi, les collégiens peuvent rejoindre l'aménagement cyclable qui les conduit jusqu'au collège.

À noter que ces aménagements constituent une solution à court terme ; à plus long terme, il serait nécessaire de mettre en place un comptage et d'élaborer un plan de circulation pour délester une partie du trafic.

3 OBSTACLES SUR LES AMÉNAGEMENTS EXISTANTS

Quel(s) acteur(s) concerné(s)

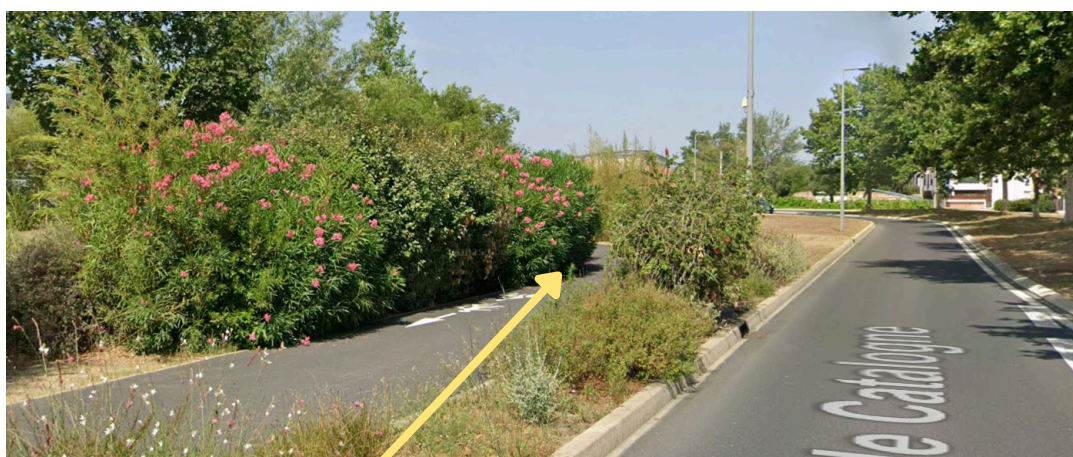
- Commune de Toulouges
- PMCU

Certains aménagements cyclables existants à Toulouse présentent un manque d'entretien par endroits, ce qui peut contraindre la pratique du vélo, voire la rendre dangereuse. Ce manque d'entretien se manifeste principalement par une végétation envahissante recouvrant partiellement la voie, ou par un revêtement déformé et dégradé avec le temps.



SOLUTIONS ENVISAGÉES

Lors de l'enquête auprès des collégiens, ces derniers ont signalé que les aménagements cyclables étaient sous-dimensionnés, en particulier aux heures de pointe. **Un entretien plus régulier** de ces infrastructures permettrait de répondre, à court terme, à cette problématique.



La piste cyclable longeant le boulevard de Catalogne, à proximité immédiate du collège, présente une végétation non entretenue débordant sur la voie. Comme l'illustre la photo, cette situation est dangereuse, car elle réduit la largeur de la chaussée et limite la visibilité, notamment dans le virage. Un entretien plus fréquent de la végétation est donc nécessaire pour garantir la sécurité des usagers.

Sur l'avenue du Père Pinya, la voirie présente des déformations (peu visibles sur la photo) dues aux racines des arbres longeant l'aménagement cyclable. Ces irrégularités rendent la pratique du vélo inconfortable et peuvent dissuader les cyclistes d'emprunter cette voie. Une réfection de la chaussée apparaît donc nécessaire afin d'améliorer les conditions de circulation et encourager l'usage de cet aménagement.





Tribule terrestre



©Juan Carlos Fonseca Mata

Des parents d'élèves nous ont signalé que, sur certains aménagements cyclables, la présence d'épines provenant de végétaux situés en bordure provoque des crevaisons régulières chez de nombreux élèves.

Afin de remédier à ce problème, il serait souhaitable d'augmenter la fréquence des entretiens sur ces secteurs. De plus, les espèces végétales responsables de ces épines ne devraient plus être utilisées le long des aménagements cyclables. C'est le cas par exemple du Tribule terrestre, photos ci-contre.

Quel(s) acteur(s) solliciter ?

- CD 66
- Segpa

Les objectifs

L'installation d'un totem de réparation poursuit un double objectif : d'une part, un objectif pédagogique, en développant les compétences techniques des élèves, en valorisant l'apprentissage par la pratique et en encourageant leur autonomie ; d'autre part, un objectif pratique et logistique, en offrant un service accessible à tous et en levant certains freins à l'usage quotidien du vélo.

→ Contrôle technique

Idéalement installé à la sortie du parking à vélos du collège, ce totem permettrait au surveillant, présent à la fin des cours et formé au préalable, d'effectuer un rapide contrôle de l'état du vélo des collégiens avant leur départ. Ce "mini contrôle technique" pourrait inclure, par exemple, la vérification des freins, de la pression des pneus, éclairages ou d'autres éléments essentiels à la sécurité.

→ Lever les freins

Ainsi, ce totem contribuerait à lever certains obstacles à l'usage du vélo chez les élèves. En effet, de petits dysfonctionnements, souvent faciles à résoudre, peuvent décourager un collégien et ses parents d'utiliser son vélo pour se rendre au collège. Un simple réglage ou une réparation mineure peut parfois faire toute la différence et redonner confiance à l'élève dans l'utilisation de son vélo au quotidien..

→ Former le personnel

Les membres de l'équipe pédagogique sont demandeurs d'être formés sur l'utilisation de cet équipement, en effet, les problèmes liés à la mécanique et à la maintenance des vélos constituent un réel frein à leur utilisation pour les activités diverses.



©Collège - Le Ribéral

Quel(s) acteur(s) solliciter ?

- Parents-élèves
- Communauté éducative

Les objectifs

Le poids du cartable au collège peut poser un vrai problème de santé et de mobilité. En plus des douleurs physiques qu'il peut provoquer, il freine l'usage du vélo pour se rendre en cours. De nombreux élèves expliquent, dans nos enquêtes, qu'ils aimeraient venir à vélo, mais que leur sac est trop lourd pour pédaler facilement. Cela limite leur autonomie et décourage leurs déplacements. Il est donc essentiel de trouver des solutions pour alléger les cartables. Le collège de Toulouges s'y attèle et travaille de concert avec les familles pour lever ce frein

→ Ce que l'élève peut faire

Les élèves doivent être sensibilisés au poids de leur cartable, en particulier les élèves de 6e et de 5e, qui ont souvent tendance à emporter tout leur matériel scolaire. Pour alléger leur sac, il est important qu'ils vérifient quotidiennement leur emploi du temps afin de n'emporter que le matériel nécessaire. Ils peuvent également opter pour des cahiers fins ou un trieur, plus légers. Il est recommandé que le poids du cartable ne dépasse pas 10 % du poids de l'élève.



© Gregory YETCHMENIZA

→ Ce que le collège peut mettre en place

Le collège peut contribuer à l'allègement des cartables en mettant à disposition des casiers et en encourageant l'usage de manuels numériques. Il peut également promouvoir l'utilisation de supports plus légers, tels que les photocopiés, limiter le nombre de livres à apporter en classe, et organiser des ateliers pour apprendre aux élèves à mieux gérer le contenu de leur cartable. Une meilleure coordination entre les enseignants permettrait aussi d'éviter les surcharges inutiles.

Quel(s) acteur(s) solliciter ?

- USEP/UNSS
- Police Municipale
- Parents-élèves
- Clubs cyclistes locaux

Les objectifs

La transition entre le CM2 et la 6^e peut s'avérer difficile pour certains élèves en matière de mobilité. Il serait donc pertinent de proposer aux futurs élèves de 6^e un trajet à vélo jusqu'au collège, afin de leur faire découvrir l'itinéraire et de leur montrer qu'il est simple et accessible

→ Continuité du SRV

Dans la continuité du dispositif Savoir Rouler à Vélo mis en place à l'école primaire, les élèves de CM2 pourraient se rendre au collège à vélo lors de la journée de découverte de la 6^e. Cette initiative permettrait de leur faire repérer les itinéraires sécurisés pour s'y rendre.



© Ouest France

→ Préparer les jeunes à une mobilité autonome et sécurisée

À partir de 12 ans, le vélo cesse d'être uniquement un loisir pour devenir un véritable mode de transport. Cette transition s'accompagne d'une forte augmentation de l'accidentologie chez les jeunes de cette tranche d'âge : 8 accidents sur 10 ont lieu en milieu urbain. Il est donc essentiel de les préparer à circuler correctement à vélo avant leur entrée au collège.

→ Combiner le vélo et la marche

Les élèves en primaire font déjà ce trajet à pied, il serait possible de le réaliser en vélo

Quel(s) acteur(s) solliciter ?

- Parents élèves volontaires
- Associations locales cycliste

Les objectifs

Le vélobus contribue à sécuriser l'accès au collège à vélo pour les élèves, en formant des convois encadrés par des adultes suivant un itinéraire et des horaires précis. Cela garantit la sécurité des collégiens à vélo et offre une tranquillité d'esprit aux parents.

→ Déroulement

Le vélobus est un groupe d'élèves à vélo, accompagné par des adultes responsables (parents, enseignants, etc.), qui suit un itinéraire spécifique pour se rendre au Collège et en revenir. La ligne de vélobus emprunte un parcours prédéfini avec des points de ramassage et des horaires établis.

Ce même dispositif peut également être mis en place pour la marche à pied mais, il convient davantage à un public de niveau primaire, le vélo est plus adapté aux collégiens.

→ Encadrement

Les parents sont les responsables du projet. Ils donnent leur autorisation pour que leurs enfants prennent le vélobus et les accompagnent à tour de rôle. Ils doivent bien connaître le parcours ainsi que les éventuels passages délicats.

→ Itinéraire

Les parcours doivent être élaborés en collaboration avec les parents engagés, en prenant en compte le résultat de la deuxième étape du PDES.

VÉLOBUS À MACÔN

© Macôn Vélo en Ville

Quel(s) acteur(s) solliciter ?

- Associations locales de cyclisme
- Police Municipale
- Collège

Les objectifs

Les sorties scolaires, telles que les sorties de fin d'année ou pédagogiques, peuvent être organisées à vélo, dans la mesure où les contraintes de temps et de distance le permettent. C'est une excellente occasion de donner ou de redonner aux collégiens l'envie de faire du vélo, tout en leur permettant de découvrir le vélo comme un moyen de transport alternatif.

→ Soutien

Les associations de cyclisme peuvent offrir leur aide pour la planification du parcours, ainsi que pour l'encadrement de la sortie.

Par ailleurs, il existe de nombreux guides pour les sorties scolaires à vélo réalisés par des académies (Versailles, Toulouse), trouvable facilement sur internet.

→ Enseignements

Ces sorties peuvent être l'occasion de compléter certains apprentissages, par exemple les sciences de la vie et de la terre avec la sensibilisation à la faune et à la flore, et aux paysages...

→ Préparation

Organiser une telle action nécessite une préparation en amont afin d'anticiper les difficultés, d'éviter les routes à forte circulation et de contourner les zones sensibles.

EXEMPLE DE SORTIE SCOLAIRE À VÉLO



© GROUP' AVELO

→ Financement

Dans le cadre d'un projet d'établissement, celui-ci peut bénéficier d'une aide financière pour un projet spécifique, comme une sortie scolaire à vélo par exemple.

Quel(s) acteur(s) solliciter ?

- Associations locales cyclistes
- Réparateurs de cycles
- Classe Segpa/Professeur de technologie

Les objectifs

L'atelier de réparation offre l'opportunité de faire découvrir les principes de base de la mécanique vélo aux élèves, et leur permet de prendre conscience que ces réparations sont relativement simples. L'objectif étant de lever les freins liés à des petits problèmes mécaniques (crevaison, déraillement, hauteur de selle) qui contraignent la pratique du vélo.

→ Déroulement

L'établissement scolaire peut organiser ponctuellement des ateliers de réparation en faisant intervenir un spécialiste pour former les élèves.

L'atelier d'auto-réparation combine une démonstration suivie d'une mise en pratique collective. Cette activité peut être réalisée soit avec la flotte de vélos de l'établissement, soit en demandant aux élèves d'apporter leur propre vélo.

→ Exemple

Certains collèges proposent de faire passer un contrôle technique aux vélos de leurs élèves

Le but est d'identifier et de réparer les éléments de sécurité élémentaires du vélo et de signaler les autres problèmes mécaniques existants.

Cet atelier peut par exemple se tenir pendant la pause méridienne.

REPARATION D'UN VELO PAR UN COLLÉGIEN



© Collège Condorcet - Nîmes

→ Segpa

Ces ateliers de réparation de vélos peuvent s'inscrire dans un projet pédagogique à destination d'une classe SEGPA. Ils offrent l'opportunité aux élèves de développer des compétences techniques, manuelles et organisationnelles, tout en les sensibilisant à la mobilité durable

Quel(s) acteur(s) solliciter ?

- FUB
- CD 66

Les objectifs

L'utilisation d'affiches et de flyers constitue une solution efficace pour sensibiliser les élèves à la pratique du vélo. Toutefois, ces supports doivent être spécifiquement conçus pour correspondre aux attentes et préoccupations des collégiens, en évitant de simplement reproduire ceux destinés à un public adulte.

→ Les affiches

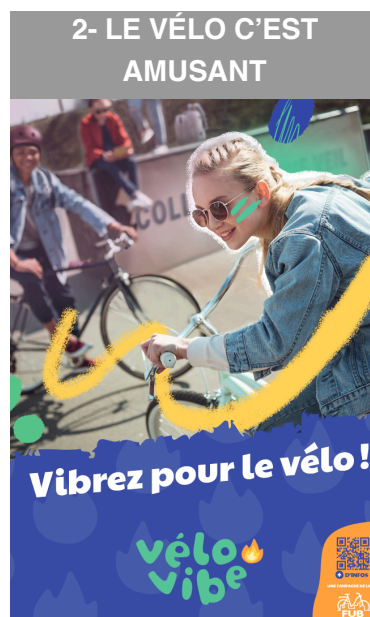
Elles peuvent être tournées autours de plusieurs arguments

→ Communiquer sur la sécurité routière

Le port du casque est revenu dans les échanges avec les parents d'élèves, soulignant la nécessité d'accentuer la prévention sur ce point



© Conseil Départemental du Loiret



© FUB



© Moby - bassin d'Arcachon Val de l'Eyre

→ Les flyers

Plusieurs formats existent : Dépliant, Livret, Flyer

Ils doivent être non exhaustifs et facile à lire



© FUB



© FUB

➔ Diffusion

Ces éléments de communications peuvent être affichés/distribués dans l'établissement et/ou diffusés au sein des canaux numériques (Ent, Pronote etc).

Quel(s) acteur(s) solliciter ?

- Collège
- Clubs cyclistes locaux

Les objectifs

Le club cycliste vise à développer chez les élèves une culture de la mobilité active, en les sensibilisant aux enjeux de sécurité routière, d'autonomie et de développement durable à travers des activités régulières. Il favorise également la cohésion entre les élèves.

→ Le club

Le club cycliste peut être monté dans chaque établissement concerné par la démarche du PDES. En lien avec les clubs cyclistes locaux



© Collège St Louis

→ Les activités en lien avec le vélo

Les élèves appartenant à ce club pourront se retrouver ponctuellement organiser des activités comme des sorties par exemple le mercredi après-midi ou des moments plus longs le week-end.

L'objectif est également que ce club devienne un groupe fédérateur, où l'échange, les conseils et l'entraide sont au cœur des interactions.

ANNUAIRE

CODEP 66

Rassemble les 25 clubs du département de cyclotourisme. Ils organisent régulièrement des manifestations et des randonnées.

-> departement66presidence@ffvelo.fr

Fil Rouge

L'association rassemble des réalisateurs de film, réalisant principalement des films documentaires sur Toulouse.

-> contact@filrougedoc.com

Prévention MAIF

L'association Prévention MAIF propose son soutien aux collègues pour la mise en place d'actions de prévention en matière de mobilité active.

-> <https://prevention-maif.fr/>

UNSS 66

Fédération du sport au collège

-> renaud.lorgere@unss.org

Vélo en tête

Association cycliste

-> contact@veloentet.fr

FUB

Fédération française des usagers de la bicyclettes

-> <https://www.fub.fr/>

Réparateur de cycles

La liste des 52 réparateurs de vélos référencés dans le département.

-> <https://www.tourisme-pyreneesorientales.com/repairation-depannage-de-cycles>

La Casa Bicicleta

L'association anime un atelier d'auto réparation de vélo. Elle propose également des cours de vélo adultes et des balades pour ses adhérents.

-> Tel. +33 9 83 50 23 11

DSDEN

Direction des Services Départementaux de l'Éducation du 66, qui constitue l'antenne du rectorat.

-> Tel. +33 4 68 66 28 00

-> ce.dsden66@ac-montpellier.fr

USEP 66

L'Union sportive de l'enseignement du premier degré

-> usep@laligue66.org

Association Prévention Sécurité Routière

Association de sécurité routière

-> occitanie@preventionroutiere.com

4

**PROGRAMMATION
DES ACTIONS**

● Planification et priorisation des actions du PDES

Compte tenu du contexte de l'établissement et des échanges menés avec le groupe de travail, il apparaît que l'établissement et les élèves sont déjà engagés dans une démarche d'utilisation du vélo. Nous avons donc envisagé des actions non pas destinées à promouvoir la pratique, mais à la renforcer et à la dynamiser. À cela s'ajoutent des actions ciblant les points noirs de la commune qui freinent encore l'usage du vélo.

● Totem de réparation

● Atelier de réparation

● Sortie à vélo

Court terme



● Rond point D39

● Pont AV Mas Gaffard (Apaisement du trafic)

● Obstacles sur les aménagements existants

Moyen terme



● Pont AV Mas Gaffard (Plan de circulation)

● Création d'un club cycliste

Long terme



Légende

- Actions prioritaires
- Actions moyennement prioritaires
- Actions non prioritaires

Qualifier une action de moyen ou long terme ne signifie pas qu'on ne doit pas s'y atteler dès maintenant, mais que son aboutissement prendra plus de temps.



LeDépartement66.fr

**Département des Pyrénées-Orientales
24 quai Sadi Carnot
66000 Perpignan
04 68 85 85 85**